

Coupon d'inscription des Jeunes artistes (moins de 18 ans)

« Peintres aux Jardins du Lorient Lundi 15 août 2022 »

Les amis des Jardins du Lorient

34, chemin du petit champ du pont

LA MANCELIERE

85190 VENANSAULT

Nom.....

Prénom.....

Adresse complète

.....
.....
.....
.....

Téléphone

Adresse courriel@.....

Site Internet.....

Je déclare accepter le règlement dans son intégralité

Fait à Le

Signature

Libeller ou faites libeller votre chèque de 5 € à l'ordre de « Les Amis des Jardins du Lorient » à retourner avec le présent bulletin à : Association les Amis des Jardins du Lorient

(Adresse postale ci-dessus).

Modalités d'inscription des jeunes artistes peintres concours 2022 et déroulement du concours

1 – Lieu de la manifestation, date et horaires :

Dans le parc des Jardins du Loriot ouvert aux visiteurs le 15 août de 10 heures à 19 heures.
Remise des Prix 17 h 30

2 – Thématique, supports, formes d'expression

Le jardin, les fleurs, les insectes, la nature, le paysage. Tous les formats et supports sont admis ainsi que toute forme d'expression artistique.

3 – Réalisation d'une œuvre «sur le motif »

Chaque artiste choisit un emplacement dans le parc pour peindre sur motif en public. Il peut également exposer quelques unes de ses œuvres à côté de lui.

4 – Consignes sanitaires

Chaque participant et accompagnant est invité à prendre connaissances des consignes et recommandations sanitaires précisées sur le site les jardins du loriot :

<https://www.jardinsduloriot.fr/37-informations-pratiques/340-consignes-sanitaires>

5 – Accueil et installation

L'accueil des peintres se fait à partir de 9 heures 30 dans le barnum d'accueil situé 60, chemin de la tour, La Mancelière, Venansault.. Le peintre choisit son emplacement.

Les véhicules des accompagnants doivent être stationnés uniquement sur le grand parking des Jardins du Loriot (chemin de la Tour). Le peintre doit prévoir le nécessaire pour déplacer son matériel et ses œuvres (brouette, diable...) à l'intérieur du parc. Pour toutes les œuvres présentées par chaque artiste, les Jardins du Loriot déclinent toute responsabilité pour détérioration ou vol. L'exposant est invité à souscrire sa propre assurance.

6 – Participation des artistes

5 € par peintre. Si l'artiste est accompagné d'un adulte ce dernier acquittera un droit d'entrée réduit à 6,5 €.

Pour le repas de midi, chaque artiste et sa famille prévoient son pique-nique. Des tables seront dressées place des ogres (station n° 30) mais n'implique pas la nécessité de pique-niquer tous ensemble. Comme par le passé les artistes peuvent pique-niquer à proximité de leur motif.

Ce prix d'inscription au concours et droit d'entrée de la personne accompagnante incluent le café et une boisson.

3 Prix sont attribués dans le cadre du Prix Jeunesse. Ce sont les jeunes artistes qui une fois avoir accompli leur œuvre se réuniront pour évaluer les 3 œuvres jeunesse qu'ils apprécient le plus.

Tous les autres peintres reçoivent un cadeau pour leur participation.

L'association offre le verre de l'amitié à 18 heures à tous les artistes participants et leurs accompagnants.

Il n'est pas prévu de remboursement en cas d'intempérie mais un report sur l'année suivante.

7 – Vente d'œuvres

Les artistes ont la possibilité de présenter quelques unes de leurs œuvres. La vente des œuvres est autorisée sous la seule responsabilité des parents de l'exposant. L'association ne demande aucun pourcentage.

8 – Les Prix 2022

Cette année les œuvres peintes au motif seront appréciées

- 1) pour le **Prix du public** par un **vote proposé aux visiteurs** (faculté comprise dans leur droit d'entrée)
- 2) pour le **Prix Jeunesse** par un **vote des jeunes artistes concourants**.

Chaque visiteur ayant acquis un droit d'entrée aux Jardins du Lorient le 15 août est invité à prendre un bulletin de vote pour les œuvres Adultes à l'entrée. Pour participer au vote il faut impérativement remplir le bulletin après avoir vu l'ensemble des artistes réalisées sur le motif dans le parc OU en se rendant à 17 heures Place des Ogres où seront exposées l'ensemble des œuvres du concours, en inscrivant : Nom et prénom du votant, adresse email, téléphone et le n° de l'artiste inscrit au concours.

Remettre son bulletin dans l'urne (en forme de Pagode indonésienne) qui est installée Place des Ogres (station 30) à proximité du bar d'été).

Les bulletins de l'œuvre ayant requis le plus de votes fera l'objet d'un tirage au sort vers 17 h 15 par un jeune visiteur présent lors de la remise des prix. En cas de ballottage des votes, il sera procédé par un deuxième tirage au sort.

Le gagnant par tirage au sort absent à la remise des prix recevra un mail pour venir chercher l'œuvre gagnée par tirage au sort. Si son bulletin ne permet pas de le joindre, il est procédé à un nouveau tirage au sort.